



## IA et emploi en santé : quoi de neuf docteur ?

CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER LA NOTE



Paris, le 16 janvier 2019 - Rapport Villani, plan “Ma Santé 2022”, préfiguration d’un *Health Data Hub*... L’année 2018 aura été marquée par la montée en puissance de l’e-santé dans le débat public. Pourtant, le déploiement de l’intelligence artificielle (IA) en santé n’a pas encore été accompagné d’une réflexion approfondie autour de ses impacts sur les métiers de ce secteur. Pour que notre pays puisse tirer pleinement profit des bénéfices de l’IA, David Gruson, membre de la Chaire Santé de Sciences Po et auteur pour l’Institut Montaigne de la note *IA et emploi en santé : quoi de neuf docteur ?*, propose une méthodologie d’évaluation des effets du développement de l’IA dans le secteur de la santé. Il en appelle également à la construction d’un cadre propice à l’innovation qui s’appuiera sur le concept de RSE digitale, posant ainsi les fondements d’une IA responsable, au service du patient et des professionnels de la santé.

*“Un déploiement éthique et responsable de l’IA en santé est nécessaire, à condition d’anticiper les défis que ces nouvelles solutions technologiques soulèvent. Seules une meilleure information et une stratégie d’anticipation et de formation des personnels sont à même de permettre aux métiers de la santé de bénéficier des promesses de l’intelligence artificielle.”*, souligne David Gruson.

### 1. L’IA en santé : des promesses fortes, des mécanismes déjà à l’œuvre...

**Pour l’ensemble du système de santé.** Développement de **solutions de pointe**, lutte contre la **désertification médicale**, **recomposition adéquate de l’offre de soins** et même **créations d’emplois** dans des fonctions nouvelles : dans le domaine de la santé, les promesses portées par l’essor de l’IA sont nombreuses. Ses impacts s’observent tant dans les **soins dispensés** que dans l’**organisation plus globale de l’hôpital**. L’IA peut faire positivement évoluer les conditions de travail en santé, les tâches les plus pénibles étant automatisées. Pour toutes ces raisons, la santé figure parmi les quatre secteurs identifiés comme prioritaires en matière d’intelligence artificielle par le rapport Villani.

**Pour les spécialités médicales.** Si, sous l'effet de l'IA, la plupart des professions médicales et paramédicales vont probablement évoluer vers des tâches à plus haute valeur ajoutée, **certaines spécialités médicales sont plus concernées que d'autres**, à l'image de celles qui s'appuient par nature sur du code numérique (radiologie, ophtalmologie). En matière d'imagerie médicale, les **gains de productivité en temps d'interprétation permis par certaines solutions technologiques vont jusqu'à 70 %<sup>1</sup>**, ce qui permet aux praticiens de se concentrer sur les cas les plus complexes. Toutefois, l'incertitude technologique qui entoure le développement de l'IA appelle à la prudence quant aux transformations métiers à venir.

**Pour les fonctions support.** Que ce soit en termes d'**accueil**, de **maintenance** des locaux, ou encore de **gestion des flux** de transport sanitaire, de patients, de personnel ou d'équipements, nombre de solutions d'intelligence artificielle existent déjà. Si la santé en France peut paraître en retard dans ce domaine, il suffit d'observer ce qui se passe dans d'autres secteurs pour comprendre que l'IA sera bientôt en plein développement afin d'**assister les fonctions de support aux soins**. C'est sur ces fonctions que l'impact potentiel de l'IA est élevé et mérite une approche précise et chiffrée en termes de ressources humaines.

## 2. ... dont il convient d'accompagner le déploiement

**Des approches aujourd'hui trop partielles.** L'évaluation de l'impact de l'IA sur le marché de l'emploi, tous secteurs confondus, est encore délicate. Les études menées se caractérisent par des degrés d'optimisme ou de pessimisme divers : quand beaucoup soulignent la **grande vulnérabilité de certains métiers** face à l'automatisation, d'autres mettent au contraire l'accent sur les **créations d'emplois induites par l'IA**. Toutes, en revanche, semblent pécher par une absence de réflexion sur la transformation même des métiers.

**Un besoin de prospective, d'anticipation et de formation.** Afin d'anticiper au mieux les transformations à venir, nous en appelons à une **stratégie ambitieuse de formation et d'adaptation des ressources humaines en santé**. Cela passera notamment par la construction d'un cadre de dialogue associant les patients et leurs représentants, les professionnels de santé, les partenaires sociaux et les acteurs économiques.

**Le développement d'une méthodologie d'impact transversale.** Les six étapes de la méthodologie proposée par cette note ont pour vocation de faciliter l'appréhension, par les pouvoirs publics, des impacts de l'IA sur l'emploi en santé. Cette méthodologie permet d'aboutir à une **première estimation du taux de substitution** (rapport entre le nombre d'activités considérées comme fortement substituables et le nombre total d'activités du métier) **moyen pour l'ensemble des métiers des fonctions de support en santé**, qui s'établit autour de 15 % : dans ces fonctions support, ce sont donc environ **40 000 à 80 000 emplois qui pourraient faire l'objet d'une automatisation**. Une déclinaison de l'accompagnement au niveau des spécialités médicales serait également nécessaire.

---

<sup>1</sup> L'ADN, « Intelligence artificielle : Arterys noue un partenariat avec le Centre Hospitalier de Valenciennes », Octobre 2018

- **Etape 1 : recenser les effectifs par catégories professionnelles du secteur de la santé**
- **Etape 2 : répertorier les métiers appartenant aux catégories professionnelles**
- **Etape 3 : identifier les activités ou les tâches correspondantes à chaque métier**
- **Etape 4 : déterminer le taux de substitution par l'IA de chaque activité identifiée**
- **Etape 5 : mesurer le taux de substitution pour le métier**
- **Etape 6 : réaliser des scénarios d'impact**

Les exemples décrits précédemment pour la radiologie et l'ophtalmologie montrent que les **spécialités médicales** doivent aussi réfléchir à la transformation de leur exercice. Cependant, il n'existe pas pour les spécialités médicales de registre recensant les activités associées. Un **référentiel** devra être construit, en concertation avec les professionnels de santé.

**La promotion de la notion de RSE digitale en santé.** Cette note propose que la mise en œuvre d'une approche éthique et responsable de l'IA s'appuie sur la valorisation du **concept de RSE digitale**. Traduire une démarche utile pour la société et pour l'évolution professionnelle des salariés et contribuer à la stratégie des ressources humaines, **c'est bien là le propre de la notion de RSE**. Selon une étude réalisée par France Stratégie, **on constate même des gains d'efficience** dans le déploiement de pratiques responsables visant à l'adaptation des compétences aux changements technologiques et organisationnels. Appliquée aux transformations de l'emploi induites par l'IA, la RSE digitale permettra de faire en sorte que **les structures s'engagent dans l'anticipation et l'accompagnement de l'évolution des métiers** et d'ainsi **remédier aux inquiétudes suscitées par l'IA**.

Car quelles que soient les marges de progression technologique de l'IA, les professionnels médicaux et soignants restent protégés : l'IA méconnaît **de nombreuses capacités cognitives (émotion, empathie, intuition, créativité)**, qui laissent un champ majeur d'intervention pour les professionnels de santé.

[CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER LA NOTE](#)

Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).  
Inscrivez-vous à notre [Newsletter](#).

Contact presse : Claire Lemoine, chargée de communication  
01 53 89 05 76 - [clemoine@institutmontaigne.org](mailto:clemoine@institutmontaigne.org)

**À propos de l'Institut Montaigne :**

*Think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 5,7 millions d'euros (estimation 2018). À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.*